Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 24 (1926)

Heft: 12

Artikel: Fédération internationale des géomètres : 3e congrès à Paris, 14-18 octobre 1926

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fédération internationale des Géomètres.

3e Congrès à Paris, 14—18 octobre 1926.

Le présent congrès fait suite aux congrès de Paris en 1878, de Bruxelles en 1910; il a été précédé d'une réunion préparatoire qui eut lieu à Paris le 27 janvier 1926, Hôtel des Sociétés Savantes, sur l'initiative de nos collègues français. Le but de cette réunion, était l'étude et la mise au point d'un Avant-Projet de statuts internationaux; diverses associations professionnelles de plusieurs pays, dont la Suisse, avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Il fut décidé de convoquer, encore dans le courant de cette année à Paris, un congrès dont l'organisation serait assumée par l'Union des Géomètres-Experts français; le 8 mai 1926, sur préavis de son comité central et de l'Assemblée des délégués, l'Assemblée générale de la Société suisse des Géomètres décidait à la presque unanimité son entrée dans la Fédération internationale.

Pressenti dès le début, l'Institut international de Coopération Intellectuelle, organe de la Société des Nations, accorda son haut patronage, et son directeur M. Luchaire mit à disposition ses superbes et historiques locaux du Palais Royal, 2, rue Montpensier; ces locaux servaient auparavant de bibliothèque au Théâtre français situé à proximité, ils furent construits au 17e siècle par le cardinal Richelieu.

La plupart des ministres, bon nombre de députés, sénateurs, hautes personnalités scientifiques, administrateurs et directeurs d'importants services officiels, touchant de près à la profession du géomètre, ont également appuyé et soutenu le considérable effort du comité d'organisation.

23 nations représentées officiellement, environ 300 participants, ont répondu à son appel, justifiant d'éclatante façon, cette heureuse initiative destinée à faire ressortir l'importance sociale de notre rôle professionnel, activer et faciliter la mise en valeur des nouvelles méthodes techniques et des instruments qui s'y rattachent, développer l'éducation et l'instruction du géomètre en créant entre eux un lien de solidarité.

La plupart des Sociétés corporatives avaient également envoyé des délégués; le Conseil fédéral, selon arrêté du 13 septembre 1926, avait désigné pour le représenter M. Baltensperger,

Inspecteur fédéral du cadastre, la Société suisse des Géomètres, M. Mermoud, Président central, en outre une vingtaine de collègues alémaniques et romands, séduits sans doute par l'attrait du programme, entouraient les deux délégués officiels.

Programme copieux, attrayant, instructif; joindre « l'utile à l'agréable », telle semble avoir été la devise du comité d'organisation.

En débarquant dans la grande et belle capitale française, tout visiteur, même ceux qui récidivent, est immédiatement conquis par le charme et la vie intense qui s'en dégagent; décrire une pareille impression n'est pas notre rôle, nous bornant à renseigner quelque peu nos lecteurs sur l'exécution du programme et le travail accompli suivant l'ordre chronologique.

Jeudi 18 octobre, 16 h. 1re réunion du Comité permanent de la Fédération internationale pour l'examen des statuts provisoires, l'enregistrement des délégations à la Fédération et communications diverses; à teneur des statuts, ce comité comprend un vice-président par nation adhérente, pour la Suisse M. Mermoud, un secrétaire général et un trésorier.

De nombreux délégués étrangers n'étant pas encore arrivés, il s'ensuivit seulement une discussion générale sur les formalités d'exécution statutaire. Présidé par notre confrère Rupcinsky, désigné lors de la séance constitutive du 27 janvier 1926, l'ancien Président de l'Union des Géomètres-Experts belges, et Secrétaire général du congrès de 1910, s'acquitta de cette tâche difficile avec autorité et distinction, son éloquence et son tact contribuèrent à la réussite du congrès.

La Présidence du congrès fut confiée à M. Peltier, président de l'Union des Géomètres-Experts français, le Secrétariat général au lieutenant-colonel Butault, président des Géomètres du Pas-de-Calais; tous deux exercèrent leurs délicates fonctions avec bonheur, rondeur et précision, chaque congressiste trouvant en M. Butault le plus obligeant et le plus dévoué des camarades.

Vendredi 15 octobre. Après l'élection du Bureau du congrès, lecture de lettres et télégrammes, M. Dehalu, directeur de l'Observatoire de Cointe (Belgique) entretint ses auditeurs sur les levers souterrains, en matière de mines, tels qu'ils sont pratiqués en Belgique; conférence très intéressante, avec des

aperçus nouveaux sur les perfectionnements qu'il serait désirable d'apporter aux méthodes et instruments desquels on exige une grande précision. Une promenade dans Paris termina cette 1re matinée.

Après-midi, séance des 1re et 2e commissions au Palais Royal.

La 1re commission, sous la présidence de M. Pétrick, recteur de l'Université de Prague, avait pour mission l'unification des conventions professionnelles:

a) Unification des notations du calcul des coordonnées.

b) Unification des conventions du dessin.

c) Questions diverses.

6 rapports lui sont parvenus, dont un de notre collègue Messerly, abordant chacun les coordonnées.

La commission recommande le système de coordonnées rectangulaires, définies comme suit:

Axe + X dirigé vers le Nord
» + Y » » l'Est

Directions comptées de 0 à 400 grades, à partir de l'axe +X vers Y, dans le sens de la marche des aiguilles d'une montre.

Pour le dessin, un seul mémoire; la commission exprime le vœu qu'une commission spéciale soit désignée pour étudier cette question avant le prochain congrès, les nations adhérentes pouvant remettre leur rapport au secrétariat général avant le 1er janvier 1928, avec toute documentation utile.

La 2e commission, sous la présidence de M. F. Baeschlin, professeur au Polytechnikum de Zurich, s'est occupée des tendances et améliorations dans les méthodes et instruments de la mensuration:

a) Théodolite et tachéomètre;

b) Topographie;

c) Levers dans les mines.

Ce vaste et ardu problème engendra une longue et parfois touffue discussion; de nombreux mémoires, dont plusieurs suisses, étaient parvenus à la commission.

Celle-ci émet les vœux suivants:

Il serait désigné des rapporteurs permanents, avec mission d'étudier les questions concernant les instruments et les mé-

thodes, ceci entre deux congrès; le travail pourrait se répartir comme suit:

1 rapporteur pour la triangulation et polygonation;
1 » » la mesure des longueurs (méthodes directe et indirecte);
1 » » les levés de détail;
1 » » la topographie, photogrammétrie, photo-aérienne.

Les rapporteurs recevront directement des organisations corporatives ou de personnes intéressées tous renseignements utiles; ils pourront également procéder à des consultations individuelles, et rédigeront en temps opportun un rapport objectif.

A l'unanimité, la commission constate que les théodolites destinés aux triangulations devraient être construits pour la lecture par microscope à peigne ou à tambour, et pour le 4e ordre par microscope à estimation.

16 h. Ouverture de l'Exposition internationale de travaux professionnels, instruments, accessoires, dans les locaux de la Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu, par une allocution de M. Labbé, directeur général de l'Enseignement technique.

Les Services officiels français du Cadastre, de plusieurs Colonies, du Plan de Paris, et divers autres pays, exposaient des cartes, plans, brochures, formulaires, indiquant les travaux en cours d'exécution, et les systèmes en vigueur pour la conservation.

Le Plan cadastral de Paris comprend 762 feuilles grand format au 1 : 500 ou 16 feuilles au 1 : 5000; il est régulièrement mis à jour sur la base des points actuels du plan, car il n'existe aucun repère polygonal.

La Suisse, sur l'intelligente initiative de l'Inspecteur fédéral du Cadastre, exposait de nombreux plans d'ensemble des régions alpestres, obtenus par la photogrammétrie ou photo-aérienne, et les récents procédés de restitution; cette exposition qui a été très remarquée, était complétée par une carte statistique relatant l'état d'avancement des travaux de cadastration et divers plans de remaniement parcellaire.

Notre collègue Bertschmann, Géomètre en chef de la ville de Zurich, présentait une reproduction directe d'une feuille

cadastrale 100/70, collée sur aluminium, selon un récent procédé de son invention.

A titre de renseignement, les plaques d'aluminium sont maintenant subventionnées par la Confédération dans la même proportion que le plan.

Les constructeurs d'instruments de précision, notamment en théodolites, tachéomètres, niveaux, coordinatographes, les constructeurs d'appareils spéciaux pour la reproduction de plans en série et en couleur présentaient une exposition remarquable, montrant l'évolution considérable qui s'est produite ces dernières années dans les méthodes de fabrication, adaptées aux nouvelles découvertes de la science.

L'industrie française était brillamment représentée, l'industrie suisse également par nos réputés constructeurs, Coradi, Kern & Cie., Haag-Streit, Wild, et notre collègue Bosshard.

L'exposition seule mériterait une description détaillée, qui ne rentre pas dans le cadre de notre article; il nous reste à féliciter l'habile organisateur, le très actif secrétaire général, M. Butault.

Les congressistes se retrouvent ensuite à la rue Montpensier, où M. Luchaire leur souhaite la bienvenue au nom de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

MM. Rupcinsky et Peltier remercient le directeur de cette utile institution pour sa généreuse hospitalité, et les délégués étrangers lui sont présentés individuellement.

Journée bien remplie, que beaucoup, paraît-il, prolongèrent encore fort tard, et Montmartre reçut de nombreux visiteurs.

Samedi 16 octobre. Séances des 3e et 4e commissions au Palais Royal. La 3e commission sous la présidence de M. Mermoud, Président central des Géomètres suisses, a pour but le Statut et l'Enseignement du Géomètre:

a) Situation du géomètre dans tous les pays.

b) Enseignement professionnel.

c) Organisation corporative.

De nombreux rapports sont parvenus à cette commission, des communications de différents pays animent la discussion qui touche une corde sensible; voici les résolutions:

Le géomètre doit obtenir de l'Etat une reconnaissance officielle, définissant largement son champ d'action, et un Statut analogue à celui des médecins et avocats.

Une instruction théorique et pratique étendue est indispensable à la profession; le baccalauréat semble indiqué comme culture générale, ainsi qu'un stage pratique chez un géomètre avant l'obtention du diplôme.

Les échanges de jeunes géomètres entre pays fédérés sont à recommander, et la délégation espagnole souhaite que le prochain congrès puisse présenter un programme général d'études unifiant l'enseignement.

La 4e commission présidée par M. Drower, délégué des « Surveyors » anglais, s'occupait du Géomètre et la Propriété.

a) Cadastre et Livre Foncier.

b) Législation Foncière.

c) Plans de ville et urbanisme.

Seize rapports lui sont parvenus, traitant de sujets assez différents; la commission émet le vœu d'une concentration des documents sur le Cadastre à la Fédération internationale pour étude ultérieure.

Elle préconise l'annexion de plans aux actes de vente immobilière, avec références au parcellaire cadastral.

Les remaniements parcellaires urbains devraient être beaucoup plus utilisés en cas de travaux d'intérêt général.

Lors d'expertises ou d'évaluation foncière, les géomètres devraient être consultés plus fréquemment, et pouvoir fonctionner lors de l'application des lois d'exception concernant la Propriété.

L'étude des plans d'extension de villes doit aussi retenir l'attention des géomètres; Mlle Th. Danger avait rédigé sur ce sujet un mémoire très intéressant.

Tous les rapports formulant les vœux des quatre commissions, furent adoptés en assemblée plénière du dimanche 17 octobre.

A 13 h, la plupart des congressistes se rendaient à Arcueil, où ils furent très cordialement reçus par M. Eyrolles, créateur et directeur de l'Ecole spéciale de Travaux Publics, qui offrit une collation, pour se retrouver ensuite à l'Hôtel de Ville de Paris, où une réception officielle était organisée en leur honneur.

Les salons brillamment éclairés imprimaient à cette réception un éclat incomparable. D'aimables paroles furent prononcées à l'égard des Géomètres, dans le salon des Arcades,

par M. Godin, Président du Conseil municipal de Paris, auquel répondit en termes diserts et élégants M. Rupcinsky, Président de la Fédération.

M. François, Ingénieur-géomètre en Chef du Plan de Paris, représentait le Préfet de la Seine. Les délégués au congrès furent ensuite présentés individuellement, puis un Conservateur promena ses hôtes parmi les superbes salons, agrémentant cette promenade d'une captivante causerie artistique et historique.

Dimanche 17 octobre. 2e réunion du comité permanent de la Fédération sous la présidence de M. Rupcinsky qui annonce l'adhésion de 15 nations; les statuts provisoires sont adoptés tels qu'ils avaient été rédigés lors de la séance constitutive du 27 janvier 1926.

La Présidence et le Secrétariat général de la Fédération seront assumés jusqu'au prochain congrès par la nation organisatrice du dernier congrès; le siège social est fixé à Paris, 2, rue Montpensier, à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

La cotisation d'entrée est maintenue à fr. 500.— français, la cotisation annuelle par nation adhérente fixée à fr. 100.— français, portée à fr. 500.— l'année d'un congrès; en outre dans le but de répartir équitablement les frais entre les diverses nations, chaque membre fédéré verserait une minime cotisation à fixer ultérieurement.

Afin d'assurer la stabilité des paiements, le franc suisse fut proposé et la Suisse chargée éventuellement de la rentrée des sommes.

Le lieu de réunion du prochain congrès provoqua une assez longue discussion; *d'amblée la Suisse fut invitée à examiner la possibilité de l'organiser*, la Pologne se mit sur les rangs, mais leurs délégués officiels n'avaient aucun mandat de leurs corporations respectives. Notre Président central remercia pour l'honneur fait à son pays, fit remarquer qu'il devait auparavant en référer à la Société suisse des Géomètres, ainsi qu'au Gouvernement suisse, dont l'appui moral et probablement financier nous seraient indispensables. *Il proposa de surseoir à toute décision et demanda un délai de 6—7 mois pour réponse définitive.* Cette proposition fût acceptée et complétée en ce

sens que le prochain congrès se tiendra en 1930, que le lieu en serait fixé par le comité permanent de la Fédération, dès que les réponses des deux pays intéressés lui seront parvenues.

Nous nous hâtons d'ajouter que ces diverses résolutions furent adoptées en assemblée solennelle du dimanche 17 octobre.

Il appartient donc maintenant à la Société suisse des Géomètres d'étudier en toute objectivité la proposition qui lui a été faite, et répondre en temps opportun à la cordiale invitation du Comité permanent de la Fédération; sans vouloir préjuger aucunement de la décision à intervenir, nous pensons que l'appui du Conseil fédéral nous est absolument nécessaire. Selon des renseignements qui nous sont parvenus récemment, nous croyons savoir que notre haute Autorité serait favorablement disposée.

Les congressistes sous la conduite de M. Malassis se rencontrèrent au Conservatoire des Arts et Métiers, rue St-Martin, pour visiter l'historique et très intéressante collection de machines à calculer et accessoires. (A suivre.)

Conférences professionnelles de géomètres.

Le 20 novembre ont eu lieu au Palais de Rumine, à Lausanne, trois conférences professionnelles des géomètres de la Suisse romande, organisées par la Société vaudoise des géomètres officiels.

Environ 100 techniciens — juristes et techniciens — se pressaient dans la salle Tissot, lorsque M. le Dr Hegg, directeur du cadastre et président du comité d'organisation, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, particulièrement à M. le conseiller d'Etat Fazan, chef du département des finances.

Après une orientation générale sur le cadastre, M. Hegg donne la parole au premier des conférenciers, M. Baltensperger, inspecteur fédéral du cadastre.

Celui-ci dans un exposé des plus instructifs explique ce qu'est et surtout ce que peut devenir la photogrammétrie comme méthode de lever pour les mensurations cadastrales.

L'expérience a démontré que la mensuration des alpages et pâturages, exécutée d'après les méthodes usuelles, est trop coûteuse par rapport à la valeur du terrain. L'économie natio-